

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Groupe de Recherche en Psychologie Sociale
GRePS
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES, en vertu du décret
du 14 novembre 2014¹,*

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,

Vincent ROGARD, président du comité

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5 du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

| | |
|---|--|
| Nom de l'unité : | Groupe de Recherche en Psychologie Sociale |
| Acronyme de l'unité : | GRePS |
| Label demandé : | EA |
| N° actuel : | EA 4163 |
| Nom du directeur (en 2014-2015) : | M. Nikos KALAMPALIKIS |
| Nom du porteur de projet (2016-2020) : | M. Nikos KALAMPALIKIS |

Membres du comité d'experts

| | |
|-------------|---|
| Président : | M. Vincent ROGARD, Université Paris Descartes |
| Experts : | M. Adrian BANGERTER, Université de Neuchâtel Suisse |
| | M. Denis BROUILLET, Université Paul Valéry Montpellier 3 |
| | M. Jean-Michel BOUCHEIX, Université de Dijon |
| | M ^{me} Valérie FOINTIAT, Université de Lorraine (représentante du CNU) |

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Céline SOUCHAY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Yanni GUNNELL, Université Lyon 2

M. André ROBERT, Université Lyon 2, (directeur de l'École Doctorale n° 485 « Éducation, Psychologie, Information et Communication »)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Créé il y a 7 ans le laboratoire GRePS (EA 4163) regroupe des psychologues sociaux et du travail de l'Institut de Psychologie (IP) et de l'Institut des Sciences de l'Éducation et de Formation (ISPEF) de l'Université Lyon 2 (UL2). Evalué favorablement par l'AERES en mars 2010, il a été labellisé par la Direction Générale de l'enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGSIP) en novembre 2010. La totalité des membres permanents de l'Institut de Psychologie (enseignants-chercheurs, gestionnaire et doctorants) occupe depuis 2009 un plateau autonome au campus Porte des Alpes. D'autres membres ont leurs bureaux dans les localisations respectives de leurs composantes (ISPEF) ou établissements (Université Lyon 1).

Équipe de direction

M. Nikos KALAMPALIKIS

Nomenclature HCERES

SHS4_2 Psychologie

Effectifs de l'unité

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés | 18 | 18 |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés | 1 | 1 |
| N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche) | 1 | 1 |
| N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.) | | |
| N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.) | | |
| N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche) | | |
| TOTAL N1 à N6 | 20 | 20 |

| Effectifs de l'unité | Nombre au 30/06/2014 | Nombre au 01/01/2016 |
|---|----------------------|----------------------|
| Doctorants | 24 | |
| Thèses soutenues | 14 | |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | 1 | |
| Nombre d'HDR soutenues | 4 | |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 5 | |

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité qui jouit d'une audience favorable au plan régional et national est organisée autour de deux axes thématiques de recherche structurants :

- l'étude de la pensée sociale en contextes qui prend en compte les dimensions sociales, culturelles et historiques de l'activité de connaissance et de ses produits ;
- l'étude des conséquences des changements technologiques et organisationnels sur les salariés, leur activité, leur parcours professionnel ainsi que sur leur environnement social.

Dans le premier axe qui relève de la psychologie sociale, les thématiques de recherche sont très générales et s'intéressent à des objets et processus variés. Le thème (Pensée sociale) est cohérent et l'option méthodologique revendiquée (triangulation méthodologique combinant expérimentation et enquête de terrain) permet une approche intégrative de problèmes sociaux et sociétaux allant de la santé à l'éducation. Ce thème est suffisamment porteur et fédérateur pour qu'il puisse être développé et décliné au cours du prochain contrat.

Le deuxième axe (psychologie du travail) a un objet plus précis puisqu'il concerne les nouvelles formes de travail, la conception, l'usage et l'appropriation des nouvelles technologies. Les recherches, principalement de terrain, sont conduites dans des contextes très variés.

L'objectif affiché pour le présent quinquennal a été largement atteint. Le contrat a permis de faire émerger à l'université Lyon 2 une Unité de Recherche bien structurée et visible au plan régional et national dans le champ de la psychologie sociale, du travail et des organisations.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts a identifié comme principaux points forts :

- une gouvernance permettant une dynamique et une animation collégiale de l'unité ;
- une diversité des approches dans une unité qui réunit des membres issus d'universités différentes et ayant des ancrages théoriques variés ;
- une forte implication dans la formation à la recherche et un pourcentage élevé de thèses financées ;
- de nombreux contrats traduisant une forte interaction avec l'environnement social et économique ;
- un potentiel de travail sur des thématiques communes (santé, risques...).

Points faibles et risques liés au contexte

Les points faibles relevés par le comité d'experts concernent la production scientifique :

- une disparité entre les enseignants-chercheurs des deux axes ;
- une insuffisante participation des doctorants aux publications en premier auteur ;
- un faible niveau des publications ainsi que des communications dans les congrès internationaux.

Recommandations

L'unité encore jeune doit renforcer une identité scientifique propre et affirmée en veillant à ne pas se disperser. Elle doit continuer à allier recherche et utilité sociale et sociétale et rechercher des thématiques permettant une plus grande collaboration entre les deux axes.

Les collaborations internationales pourraient être valorisées et développées, via les invitations de chercheurs étrangers et les post-docs.

L'unité doit afficher une politique de moyens pour augmenter la part de publications anglophones et accroître les communications dans les congrès internationaux.

L'unité doit veiller à ce que la recherche contractualisée ne constitue pas un frein à la production scientifique dans la mesure où elle ne serait pas guidée par ou ne nourrirait pas des modèles théoriques.